

> Intitulé de l'emploi

**Inspecteur/contrôleur de la formation professionnelle**

> Autres appellations

- Inspecteur de la formation professionnelle
- Contrôleur de la formation professionnelle

> Définition synthétique

L'inspecteur/contrôleur de la formation professionnelle effectue, sur pièces ou sur place, le contrôle de conformité de l'activité de formation professionnelle des organismes de formation et des employeurs.

> Activités principales

- Contrôle de l'activité des dispensateurs de formation professionnelle continue
- Contrôle des employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la formation professionnelle continue
- Contrôle et évaluation des actions de formation professionnelle continue financées par la Nouvelle-Calédonie
- Contrôle des financements de l'apprentissage
- Préparation des contrôles (recherche, collecte et exploitation de renseignements opérationnels)
- Rédaction des actes d'investigation (procès-verbaux, rapports, redressements...)
- Proposition de modalités de règlement des contentieux (voie administrative ou judiciaire)
- Veille juridique

> Compétences requises

**Savoir :**

- Techniques de contrôle
- Droit du travail et réglementation de la formation professionnelle continue (FPC)
- Code de procédure pénale
- Droit fiscal

**Savoir-faire :**

- Rédiger des documents administratifs (rapports, lettres...)
- Gérer des conflits
- Analyser la comptabilité et le fonctionnement financier d'une structure
- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de textes, tableur, gestionnaire de base de données)

**• Comportements professionnels**

- Sens de l'analyse
- Rigueur
- Sens de la communication et pédagogie
- Respect du secret professionnel

> Conditions particulières d'exercice

- Agent assermenté auprès du tribunal de Nouméa
- Rédaction possible de projets de textes réglementaires (arrêté, délibération, circulaire d'application)
- Définition et mise en œuvre possibles d'un plan de contrôle avec analyse des risques et sélection des cibles
- Conception de guides et outils méthodologiques

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Complexification des techniques de contrôle due aux évolutions réglementaires et aux nouvelles modalités de mise en œuvre pédagogique (formations ouvertes et à distance (FOAD) ...)
- Augmentation du nombre d'entreprises à contrôler

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Renforcement des compétences en matière d'analyse financière

> Proximité avec d'autres emplois